The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

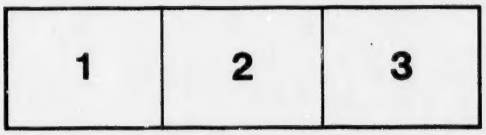

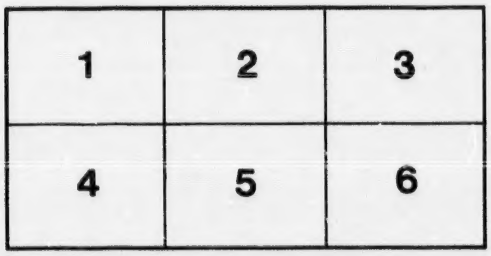

ŒUVRE

DE

L'ADORATION NOCTURNE

DES HOMMES, A MONTREAL

COMPTE RENDU

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE À L'ÉGLISE NOTRE-DAME,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MGR L'EVÊQUE
DE MONTRÉAL

LE DIMANCHE, 27 DECEMBRE 1885

MONTREAL
IMPRIMERIE DE « L'ETENDARD, » 37 RUE ST-JACQUES

1886

P206.4281
Ad 76 cr

L'ADO

DE

L'ASSEMBL

LE D

IMPRIME

ŒUVRE

DE

L'ADORATION NOCTURNE

DES HOMMES, A MONTREAL

COMPTE RENDU

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE À L'ÉGLISE NOTRE-DAME,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MGR L'EVÊQUE
DE MONTRÉAL

LE DIMANCHE, 27 DECEMBRE 1885

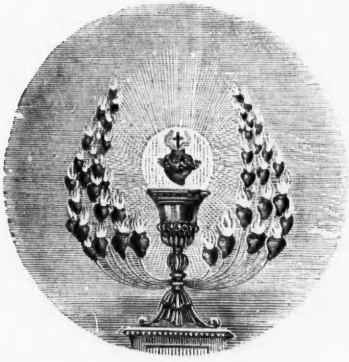

MONTREAL
IMPRIMERIE DE « L'ETENDARD, » 37 RUE ST-JACQUES

1886

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

L'AD

Diman
Montréal
des mem
réal qui
œuvre pr
périeur d
Un gran
le sanctu

Le dire
d'abord l
et le trés
rapport
aujourd'h
réservant

Sa Gra
Elle fit
Jean à l'
désir que
taillé sur
transmett

Les me
après cet
ment et l
Deum.

Un gr
Notre-Da

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ŒUVRE DE

L'ADORATION NOCTURNE

A MONTREAL.

Dimanche dernier, dit la *Semaine Religieuse* de Montréal, a eu lieu à Notre-Dame la réunion annuelle des membres de l'Adoration nocturne. Mgr de Montréal qui s'intéresse tout particulièrement à cette œuvre présidait la séance, ayant à sa droite M. le supérieur du Séminaire et à sa gauche M. l'abbé Sorin. Un grand nombre de prêtres avaient pris place dans le sanctuaire.

Le directeur de l'œuvre, M. l'abbé Martineau, prit d'abord la parole. Après lui le secrétaire, M. Mondou et le trésorier, M. Devins donnèrent lecture de leur rapport sur l'année écoulée Nous ne dirons rien aujourd'hui de ces documents très intéressants, nous réservant de les publier *in extenso*.

Sa Grandeur fit ensuite une allocution dans laquelle Elle fit une heureuse application de la fête de saint Jean à l'œuvre de l'Adoration nocturne, et exprima le désir que le directeur de l'œuvre fit un rapport détaillé sur l'Adoration nocturne à Montréal pour le transmettre à un congrès Eucharistique en Europe.

Les membres de l'Adoration, cierge à la main, firent après cette allocution la procession du Saint-Sacrement et la cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*.

Un grand nombre de fidèles s'étaient rendus à Notre-Dame pour mêler leurs prières à celles des

95920

membres de l'Adoration nocturne.—(*La Semaine Religieuse*, 2 janvier 1886).

Nous publions aujourd'hui le détail de cette réunion, pour la gloire de Dieu et l'édification des âmes.

Voici les paroles de M. le Directeur :

MONSEIGNEUR,

Avant d'entrer dans les détails du programme de notre réunion annuelle, que Votre Grandeur veuille bien nous permettre de Lui exprimer notre reconnaissance, pour la bonté avec laquelle Elle a daigné accepter l'invitation que nous Lui avons faite de présider cette assemblée. On se dispute vos moments, Monseigneur ; mais quand il s'agit de Notre-Dame et des œuvres qui ont pour objet le Très-Saint Sacrement, vous nous avez accoutumés à vos préférences. Que le Seigneur vous rende au centuple vos bienfaits !

Après la lecture que Messieurs notre Secrétaire et notre Trésorier vont nous faire de leur compte rendu de l'année ; après les paroles pleines d'encouragement et de sagesse que nous attendons de votre cœur de Père, nous passerons la nuit devant Jésus-Hostie, Le remerciant de nous avoir donné un Pasteur si bon, et Lui demandant, pour de longues et nombreuses années encore, les bénédictions les plus tendres de son Divin Cœur. Puissent nos vœux être écoutés, et le bonheur de notre premier Pasteur sera toujours aussi parfait que le méritent ses bontés et ses vertus !

Votre présence, Monseigneur, est une bénédiction pour notre chère œuvre de l'Adoration nocturne, et pour chacun des membres qui la composent : toute fois Votre Grandeur me permettra de demander une bénédiction plus spéciale pour notre cher président, M. Derome, toujours le tison le plus enflammé de la fournaise eucharistique. Il arrive d'Europe, et il nous a

dit combien nos vénérables frères de Paris avaient été édifiés et étonnés de tout ce que fait l'Adoration nocturne dans votre ville épiscopale. Ils ont surtont été ébahis en entendant dire que nous pouvions réciter, à deux chœurs, l'Office du St-Sacrement, avec la régularité et l'intelligence des jeunes lévites du sanctuaire. A notre président revient la plus grande part de ces éloges.

Je vous demanderai encore une bénédiction spéciale pour notre vice-président, M. le docteur Jacques, qui, épuisé par les visites de variolés, a pourtant trouvé le moyen de venir s'endormir, il y a quelques jours, sur un des bancs de cette Eglise et de s'y faire saisir par Mr. le Supérieur comme un contrebandier de la *picote*.

Une bénédiction pour notre vaillant secrétaire, M. Mondou, que la besogne ne décourage jamais, et qui va se faire connaître lui-même en vous parlant de son œuvre chérie. Une bénédiction pour notre fidèle trésorier, M. Devins, qui trouve très avantageux pour sa bourse de la laisser couler dans le coffre-fort assez pauvre de l'Adoration nocturne, afin que les piastres n'y manquent jamais. Une bénédiction pour M. Merrill, notre dévoué maître des Approbanistes, qui suit avec tant de zèle nos aspirants et les forme avec tant de perfection. Une bénédiction pour le vénérable Mr. Duchesneau, dont le cœur confit dans le sucre de la dévotion, est d'une exactitude si persévérente et se prête avec tant de dévouement à toutes les fonctions qu'on lui confie. Enfin, une bénédiction pour notre sacristain, Mr Déom, dont le cœur, comme les cierges, brûle toutes les nuits d'Adoration au pied du tabernacle.

On me pardonnera d'avoir nommé ceux-ci ; mais les autres, Monseigneur, vous les aimez et les bénirez comme vos enfants. Ils le méritent et ne feront jamais déshonneur à leur Père.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DE L'ŒUVRE DE L'ADORATION NOCTURNE DU TRÈS-SAINT SACREMENT, A MONTRÉAL.

27 *Décembre* 1885.

Monseigneur, Monsieur le Supérieur, Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, Messieurs et chers Confrères,

A pareille époque l'an dernier, nous avons eu l'honneur de raconter comment l'Œuvre de l'Adoration nocturne a pris naissance et s'est établie parmi nous ; nous l'avons vue, sortant à peine de terre et provoquant déjà les prédilections du sacerdoce qui venait, jusque dans un humble cercle d'amis, lui porter les premières gouttes de la rosée céleste. Nous l'avons vue, lorsque, la trouvant assez forte pour affronter sans crainte les orages de la publicité, Votre Grandeur, l'élevait à la hauteur d'une œuvre diocésaine. Quel beau jour pour notre chère association, que celui où vos mains épiscopales l'implantaient sur le terroir éminemment fécond de la paroisse Notre-Dame et la confiaient pour toujours, aux soins dévoués et intelligents de la pieuse communauté de St-Sulpice. Vous l'avez bénie, Monseigneur, dans l'effusion de votre âme et votre bénédiction lui a porté bonheur : Dieu l'a ratifiée dans le Ciel. Comme toutes les œuvres chéries de Dieu, il fallait que l'Adoration nocturne fut marquée elle aussi, ou coin glorieux de la Croix. Mais un obstacle nouveau menaçait-il d'entraver sa marche triomphale, qu'une main invisible se hâtait de l'écarter, sinon de le faire servir à son plus grand avantage. Enfin, vint le jour à jamais béni, où, grâce encore à la sollicitude paternelle de Votre Grandeur, notre association était solennellement greffée sur l'arbre immortel des confraternités de l'Eglise. Aussi, Monseigneur, l'Adoration nocturne s'estime non-seu-
1 lement hautement honorée de posséder au milieu

d'elle le premier pasteur du diocèse, mais elle est toute heureuse et toute fière de pouvoir considérer en lui son plus illustre patron, et l'un de ses fondateurs les plus zélés. Merci donc, Monseigneur, de l'honneur insigne que vous nous faites ce soir. Merci du vif intérêt que vous daignez porter à notre association. Puisse-t-elle se montrer toujours digne d'un si précieux et si haut patronage.

Comme vous pouvez en juger, Monseigneur, Messieurs, par le résumé que nous venons d'en faire, notre compte-rendu de l'année dernière avait pour but de faire ressortir la vie extérieure de l'Adoration nocturne : aujourd'hui, selon l'engagement que nous en avions pris à cette époque, nous nous proposons de vous parler de sa vie intime.

Pour mettre plus d'ordre dans nos pensées et achever de faire connaître notre association, nous parlerons d'abord de sa constitution et de ses avantages ; nous dirons ensuite quelle est sa mission et quels moyens elle emploie pour l'accomplir.

I

SA CONSTITUTION, SES AVANTAGES.

L'Adoration nocturne ne cherche ses recrues que dans les rangs de ces chrétiens sincères et pratiquants, qui tiennent à honneur de mettre leur conduite en harmonie avec leurs croyances. Elle a une prédilection marquée pour les jeunes âmes qui combattent le combat du Seigneur sous la blanche bannière de la Reine du Ciel. En agissant ainsi, elle entre évidemment dans les désirs du Cœur eucharistique de Jésus. En effet, il a toujours eu, lui aussi, de ravissantes préférences pour la jeunesse, surtout, pour les enfants de son auguste mère. Cela se conçoit, leur amour pour Marie les rend doublement ses frères selon la grâce.

Notre association partage ses membres en trois groupes : les membres actifs, les membres auxiliaires et les membres bienfaiteurs. Pour être membre actif, il faut s'y préparer par quelques temps de noviciat. Il faut ensuite jurer solennellement à Jésus-Hostie, de venir tous les mois, au milieu de la nuit, passer une heure auprès de Lui. On appelle membres auxiliaires ceux qui, se trouvant dans l'impossibilité de passer la nuit au sanctuaire de l'Œuvre, s'engagent à venir une fois le mois faire la première heure d'adoration.

Enfin pour participer aux avantages spirituels de notre association, à titre de membre bienfaiteur, il suffit de concourir à ses dépenses par une modique obole déposée entre les mains du Trésorier. Les personnes du sexe, elles-mêmes, sont admises dans cette catégorie.

A l'heure qu'il est, l'Adoration nocturne compte 1766 membres, repartis comme suit :

Bienfaiteurs	1548
Membres actifs	160
Auxiliaires	46
Membres en disponibilité	12
	1766

Depuis le mois de décembre dernier, deux d'entre nous ont quitté la terre, pour aller, nous l'espérons, joindre pour toujours leurs adorations à celles des Anges et des Bienheureux. Grâce au ciel, la foi en l'efficacité de la prière et la reconnaissance pour les bienfaits reçus sont encore bien grandes et bien vives à Ville-Marie. En voici une preuve : notre association a enregistré en 1885, 43,916 recommandations et 1828 actions de grâces. Comme nous avons déjà eu l'honneur de le dire, la vaste basilique où nous sommes

actuellement est devenue à perpétuité le siège de notre Œuvre. C'est donc ici qu'ont eu lieu nos cent deux nuits d'adoration. Cela ne nous a pas empêché cependant, d'aller réciter l'office du Très-Saint Sacrement dans douze églises ou chapelles de la ville à l'occasion des Quarante Heures. Chacune de ces nuits célestes a trouvé son historien dans la personne de son directeur laïque. Rien de pieux comme ces comptes-rendus dont plusieurs, n'en déplaise à leurs auteurs, nous semblent de véritables chefs-d'œuvre littéraires. De trois mois en trois mois désormais, ces délicieuses archives du cœur et de la piété seront ouvertes à l'édification de chacun des membres de l'Adoration nocturne. Espérons que bientôt elles auront dans nos réunions générales la part qu'elles méritent si bien. Pour être complet, il me faudrait maintenant faire une petite excursion sur le terrain de M. le Trésorier, mais j'aime mieux vous laisser le plaisir de l'entendre lui-même traiter cet important sujet. Ses chiffres, vous le verrez bientôt, ont une éloquence toute particulière qui ne lasse jamais. Je passe donc immédiatement aux avantages de l'Œuvre.

Chacun de nous réalise tous les ans de gros bénéfices, seulement, nos milliards n'ont pas cours dans le monde des finances. Cela ne les empêche pas, comme vous le savez, de valoir infiniment plus que tous les trésors de la terre. Notre trésor, Messieurs, c'est le bon exemple réciproque que chacun des membres s'engage à donner au prochain. Notre trésor, c'est la parole de Dieu qu'on nous dispense avec un zèle, un dévouement, une prodigalité sans borne. Ah ! M. le Directeur, que vos brûlantes paroles nous font du bien ! Comme vos charitables conseils nous sont utiles sur le chemin de la vie ! merci ! Notre trésor, c'est un amour tout particulier du Cœur de Jésus pour chacun de nous. Et pourrait-il ne pas avoir pour nous une

prédilection marquée ? Il le sait, c'est l'amour qui nous appelle auprès de Lui. C'est l'amour qui nous fait rompre, pour un temps, avec les joies du foyer, ces joies si douces et si légitimes. C'est l'amour qui nous porte à Lui sacrifier une partie notable d'un repos acheté bien souvent au prix de rudes et pénibles. labeurs. Combien doit être prodigue à notre égard ce Jésus qui ne saurait se laisser vaincre en amour et en générosité ! Notre trésor, enfin, c'est la large part que les Souverains Pontifes nous ont faite dans les richesses spirituelles de l'Eglise, en nous accordant de nombreuses indulgences plénières et partielles. Aussi, Monseigneur, Messieurs, je ne crains pas de dire, nous serions des milliers, nous puiserions sans cesse et à pleines mains dans les coffres de l'Adoration nocturne qu'il nous serait impossible de l'exposer aux ignominies de la banqueroute. Notre association est donc une opération financière que nous pouvons hautement recommander à quiconque a la passion des richesses spirituelles.

II

SA MISSION, SES MOYENS.

Tout, dans l'Eglise, gravite autour de l'Eucharistie. C'est le centre mystérieux, d'où, dans l'ordre de la grâce, tout part et vers lequel tout converge. C'est le divin soleil d'où rayonnent dans les âmes la lumière, la chaleur et la vie. C'est le foyer où s'alimente et se perfectionne la charité. C'est la source principale d'où jaillit tout ce qui élève l'homme au-dessus de lui-même et le déifie, en quelque sorte, par la sublimité de la vertu. Qu'y a-t-il donc dans nos Tabernacles ? Qu'y a-t-il dans l'humble vase qu'ils contiennent ? Il y a un Cœur rendant de notre part à la divinité un

amour digne de son amour, une reconnaissance égale à ses bienfaits. Il y a une Voix faisant monter vers le trône de l'Eternel de toutes puissantes supplications. Il y a une Victime offrant à la justice divine irritée des propitiations infinies, capables d payer surabondamment les dettes de cent mille mondes encore plus coupables que le nôtre. Or, Monseigneur, Messieurs, les quatre fins du sacrifice eucharistique et du sacerdoce de Jésus-Christ, (comme le faisait remarquer notre vénéré supérieur, monsieur Baile, dimanche dernier), sont précisément celles que l'Adoration nocturne propose à chacun de ses membres. En effet que venons-nous faire, la nuit, à tour de rôle, dans ce saint temple ? sinon, épancher notre cœur dans le Cœur Sacré de Jésus, lui dire merci, lui offrir nos humbles supplications et lui demander pardon. Ah ! je comprends qu'en recevant le billet qui nous invite à la prochaine audience du Roi des rois, nous éprouvions une joie semblable à celle de ce favori convié à la table de son prince et répétant dans son allégresse : " Demain, je souperai avec le roi." Demain, nous disons-nous, je passerai la nuit auprès du Dieu fait Homme. Demain, je converserai familièrement avec Lui, je reposerai sous le même toit que Lui, presque sur les marches de son trône. Puis à l'aurore, avant de le quitter, j'irai, moi aussi, en compagnie de mes frères, m'asseoir à sa table ; Que dis-je, infiniment plus heureux qu'Aman, Jésus, mon Sauveur et mon Dieu sera, non seulement mon hôte et mon commensal, mais il sera même ma nourriture et mon aliment. Puis, quand l'heureux moment de l'audience est arrivé, qu'il fait bon, n'est-ce pas, rendre à Jésus le tribut mensuel de notre amour et de notre reconnaissance ! C'est l'heure du recueillement ; au dehors tout se tait, rien ne bruit non plus dans la vaste basilique. Seules, quatre voix nouvelles redisent, d'heure en heure les louanges du

Dieu de l'Eucharistie et rendent à haute voix leurs hommages à la Reine du Ciel. Puis, tout rentre de nouveau dans le silence. Alors commencent les communications intimes, les épanchements réciproques de Dieu et de sa créature. Comment contempler alors les amabilités et les largesses infinies du Cœur de Jésus, sans lui redire mille fois, qu'on l'aime et qu'on le remercie, mais qu'on voudrait l'aimer et le remercier de tout son cœur, pour soi, pour sa famille, pour ses amis et pour ses ennemis, l'aimer et le remercier surtout pour tout ceux qui ne l'aiment pas et qui méconnaissent ses bienfaits. Oh ! n'est-ce pas, comme on est heureux alors, de savoir, qu'en Jésus et par Jésus, on peut rendre à Dieu autant d'amour et de reconnaissance qu'il en mérite. Oh ! n'est-ce pas qu'il fait bon alors, prendre l'une après l'autre chacune des demandes, chacun des merci confiés à nos cœurs et les déposer sur l'autel, aux pieds du Roi des rois. Présentées à Jésus par les mains de la charité fraternelle, offertes à Dieu par son divin Fils, ces prières et ces actions de grâces ne peuvent manquer évidemment d'être favorablement accueillies.

Notre pieuse association nous appelle encore au pied des saints autels pour prier. La prière, c'est cette toute puissance suppliante qui commande au Tout Puissant lui-même, c'est elle qui tient dans sa main tous nos intérêts, ceux du temps, comme ceux de l'éternité. Voilà pourquoi, durant sa vie mortelle, Notre Seigneur priait souvent pendant des nuits entières. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, Il prie pour lui-même aux saints Tabernacles et au saint Bréviaire, par tous les prêtres de l'Eglise catholique. Or, Messieurs, la prière que l'Adoration nocturne met sur nos lèvres est précisément celle, qu'à certains jours, l'Eglise fait dire à ses ministres. En effet, l'office du Très-Saint Sacrement que nous récitons à chacune de nos

réunions est mot pour mot, celui qui se lit au Breviaire tel que l'a composé jadis l'Ange de l'Ecole, le grand saint Thomas d'Aquin ; ainsi, quand nous le récitons, nous mêlons notre voix aux concerts angéliques, nous devenons, comme les prêtres de Notre Seigneur, les organes de l'Eglise, les organes du Dieu fait Homme. Jésus lui-même daigne alors prier par nos lèvres et par notre cœur. Quel honneur et quel bonheur pour nous ! Et ce chapelet qui termine la récitation de notre office, n'est-ce pas encore l'arme puissante avec laquelle saint Dominique et mille autres saints personnages ont opéré tant de merveilles ? C'est donc Marie, c'est donc Jésus qui prient par notre bouche. Or, évidemment, avec une telle prière, nous pouvons tout nous promettre, nous pouvons tout obtenir. Oui, avec un tel levier nous pourrions soulever le monde.

Enfin, Messieurs, nous venons ici pour demander pardon à Dieu et à Notre Seigneur. Voilà pourquoi chacune de nos nuits d'adoration commence par un pèlerinage à la sainte Face. Où trouver en effet un moyen plus propre à nous faire entrer dans les sentiments de Jésus, victime d'expiation pour nos péchés ? Qui pourrait contempler les traits adorables de notre saint Rédempteur, tels qu'ils étaient au jour de sa douloureuse Passion, sans se sentir l'âme brisée de douleur, sans détester du fond de l'âme, les crimes sans nombre qui ont valu à l'Homme Dieu tant de souffrances et tant d'ignominies ? Qui pourrait ne pas éprouver alors un irrésistible besoin de demander pardon à Dieu, d'unir sa voix à celle de la divine Victime pour fléchir la colère céleste ? Si pour quelques âmes, la nuit est l'heure du recueillement, pour des milliers d'autres, c'est l'heure du crime, c'est l'heure où elles peuvent en toute liberté se livrer à tous les instincts mauvais de leur nature dépravée. C'est donc une pensée éminemment charitable et qui doit être souve-

rainement chère au Cœur de Jésus, que de choisir ce temps pour crier pardon et miséricorde. Notre pieuse association a donc parfaitement raison de nous faire répéter d'heure en heure un acte solennel d'amende honorable à la Majesté divine outragée.

Vous ne vous attendiez pas sans doute, Monseigneur, Messieurs, en venant ici, ce soir, d'avoir à subir la lecture d'un tel compte-rendu. Je n'ai pas, vous ne le voyez que trop, le don de dire beaucoup en peu de paroles. Si Dieu me l'avait accordé, j'aurais dit davantage, c'est évident ; aurais-je été plus court, j'en doute. Quel cœur sait se borner quand il parle de ce qu'il aime et de ce qu'il veut faire aimer ? Patience, il ne me reste plus heureusement, Monseigneur, Messieurs, qu'à vous prier d'agréer ma gratitude la plus vive et la plus sincère pour votre bienveillante attention. Loin d'en vouloir à l'Adoration nocturne pour les longueurs infinies de son secrétaire, veuillez m'en tenir seul responsable et conserver toujours à notre chère association une large place dans vos prières et dans votre affection. Merci, encore une fois, Monseigneur, pour l'intérêt tout particulier que vous daignez porter à notre Œuvre. Que le Très-Haut vous en récompense dès cette vie, en couronnant d'un plein succès tout ce que vous entreprendrez pour la gloire de Dieu dans votre vaste diocèse. Merci, M. le Supérieur ; veuillez croire que vos éloquentes paroles sont profondément gravées dans le cœur de chacun de nous. Merci, vénérable vieillard que nous sommes si heureux de voir à notre tête. Les soixante ans de votre fécond sacerdoce vous assurent là-haut une bien belle couronne, mais vivez encore longtemps pour l'honneur de notre association et l'édification de notre cité. Merci, M. le Curé. Les anges de la paroisse de Notre-Dame doivent bien souvent parler de vous au bon Dieu. Ils savent encore mieux que nous, com-

bien nous vous sommes redevables, car ils voient quels immenses services vous nous rendez tous les jours. Daigne le Tout-Puissant réaliser tous leurs vœux pour vous et pour la paroisse qu'il vous a confiée. Merci, M. le Directeur, merci mille fois. Quel ravissant triomphe vous feront là-haut les anciens adorateurs nocturnes de Notre-Dame, qui vous devront une si large part de leur félicité éternelle. Mais, croyez-moi, ne vous hâtez pas trop d'aller jouir de cette ovation. Plus vous vivrez, plus nous serons nombreux et plus seront grandes nos obligations envers vous.

Que le Dieu, qui du fond de son Tabernacle, a daigné présider à cette pieuse assemblée veuille nous bénir tous. Oh ! qu'Il bénisse tout particulièrement ceux d'entre nous, que dans sa bonté infinie, Il appelle tous les mois officiellement et nommément auprès de Lui, dans le silence des nuits. Tel est le vœu, qu'en terminant je dépose humblement dans son Cœur adorable.

SIMÉON MONDOU,
Secrétaire.

RAPPORT DU TRÉSORIER DE L'ADORATION NOCTURNE.

MONSEIGNEUR,

Monsieur le Supérieur, Monsieur le Directeur, Monsieur le Président,

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

L'année qui vient de s'écouler est la première, depuis l'établissement de l'Œuvre, qui permette de présenter un état qui vous mette à même de juger quels sont ses moyens et la nature de ses dépenses.

Avant d'entrer dans les détails, je ressens le besoin d'offrir mes sincères remerciments aux messieurs qui ont bien voulu se charger des livrets pour les membres bienfaiteurs, car si aujourd'hui nous avons un léger surplus, cela est dû entièrement au zèle et à la louable énergie de 84 des membres actifs, qui, comprenant les avantages spirituels attachés à l'Œuvre, se sont empressés d'agréger par ce moyen à notre association un plus grand nombre de membres bienfaiteurs—Hommage à qui de droit !

Toute personne pieuse peut être membre bienfaiteur ; il suffit pour cela de payer un montant annuel, selon ses moyens, pour subvenir aux dépenses du culte. Ils ont part à toutes les prières, supplications, mérites et indulgences attachées à l'Œuvre, en vertu d'un Rescrit de Rome en date du 5 juin 1884.

J'ai dit que nous avions un léger surplus ; en effet, ce montant est à peine suffisant pour se procurer des ornements que le bienveillant curé de Notre-Dame, monsieur Sentenne, met à notre disposition. Nous voudrions, aussitôt que la chose sera possible, faire l'acquisition des ornements nécessaires au culte et nous avons l'espoir, si les membres actifs sont animés du zèle qui doit les caractériser comme adorateurs nocturnes, d'atteindre ce but.

Nous avons à cœur aussi de mettre à exécution le noble projet de M. le supérieur du Séminaire, celui de fournir les fonds nécessaires pour l'instruction d'un enfant pauvre qui aurait des dispositions pour le sacerdoce. C'est là, Monseigneur, un vœu ardent de mon cœur que j'exprime au nom de l'Adoration nocturne et que je vous prie de bénir afin qu'il se réalise dans toute sa plénitude.

RELEVÉ DES COMPTES

DE

L'ŒUVRE DE L'ADORATION NOCTURNE

DEPUIS LE 31 NOVEMBRE 1884 JUSQU'AU 1er DÉCEMBRE 1885.

RECETTES.			DÉPENSES.		
En caisse le 30 Nov. 1884.	$ 90	52	Par achat des cierges . . .	$213	55
A dons par divers	345	72	" Divers autorisés par le conseil de l'Œuvre . .	154	43
" Produit des livrets des membres bienfaiteurs	367	65	" Frais d'impression . . .	83	10
			" Entretien du dortoir . .	76	85
			" Timbres poste	51	35
			En caisse	224	61
Total . . .	803	89	Total . . .	803	89

"Signé" R. J. DEVINS,

Trésorier.

COMPOSITION DE L'ŒUVRE.

Messire J. A. BAILE, Prêtre du Séminaire de St-Sulpice, Supérieur.

Messire F. MARTINEAU, Prêtre du Séminaire de St-Sulpice, Directeur.

Messire J. GUIHOT, Prêtre du Séminaire de St-Sulpice, Assistant-Directeur.

PREMIÈRE SÉRIE.

M. L. J. A. DEROME, libraire, 1603, rue Notre Dame.
" SIMÉON MONDOU, secrétaire de la Fabrique de N.D., 42 rue St-Sulpice.
" RICHARD J. DEVINS, pharmacien, 145, rue St. Hubert.
" HENRI MILLER, peintre, 95, rue Jacques Cartier.
" THOMAS ST. JEAN, sr., comptable, 13, rue St. André.
" GEORGE LAURENT, peintre, 229, rue St. Urbain.
" JOHN O'NEIL, percepteur du revenu des canaux, 23, rue St. Denis.
" A. L. C. MERRILL, marchand, 1670, rue Notre-Dame.
" F. J. D. RICARD, avocat, 292, rue St. Charles Borromée.
" JOSEPH LARAMÉE, Menuisier, 29, rue Ste. Elizabeth.
" DANIEL GAUDRY, comptable, 33, rue Ste. Elizabeth.
" STANISLAS VINCENT, forgeron, 708, rue Ste. Catherine.
" ADOLPHE BEAUVAIS, notaire, 22½, rue St. Charles Boromée.
" L. A. G. JACQUES, médecin, 162, rue Amherst.
" MÉDÉRIC DORVAL, commis, 386, rue Dorchester.
" EUSÈBE SENÉCAL, éditeur, 30, rue St. Constant.
" HENRI BERTRAND, libraire, 16½, rue St. Denis.
" F. X. DÉOM, collecteur, 465½, rue Mignonne.

DEUXIÈME SÉRIE.

M. Adolphe Raymond, commerçant, 34, rue St. Louis.
" Louis Landry, ferblantier, 653. rue Ste. Catherine.
" Philippe Lagacé, facteur de poste, 708, rue Ste. Catherine
" Napoléon Descotes, menuisier, 59, rue St. Dominique.
" Hyacinthe Fournier, menuisier, 16, rue St. Denis.
" Napoléon Hébert, menuisier, 239, rue Jacques Cartier.
" Jos. X. Pauzé, collecteur, 16, ruelle St. David.
" Jos. Frappier, commis, 180, rue St. George.
" Jos. Courval, menuisier, 188, rue St. Constant.
" E. C. Ranger, marchand, 115, rue St. Laurent.
" J. E. Lusignan, commis, 548, rue Lagauchetière.
" Toussaint Barnabé, typographe, 186, rue St. Constant.
" Jos. Ethier, commis, 9, rue Campeau.
" L. O Franchère, tailleur, 1644, rue Notre-Dame.
" F. X. Montmarquet, boulanger, 260, rue des Allemands.
" Alfred Barbeau, commis d'assurance, 239, rue St. Denis.
" Uldéric Lavalée, commis voyageur, 1603, rue Notre-Dame.
" P. B. Migneaut, sr., médecin, 153. rue Bleury.

TROISIÈME SÉRIE.

M. J. B. Pontbriand, cordonnier, 11, rue St. Philippe.
" J. S. Lindsay, commis, 25, rue Université,
" J. B. Ouellette, tailleur, 69, rue St. Dominique.
" Elzéar Bélanger, peintre, 1143, rue Notre-Dame.
" G. E. R. Hubert, commis, 441, rue Sherbrooke.
" W. Robert, marchand, 226, St. Laurent,
" Jos Corbeil, conducteur de chars.
" Jos. Beaucaire, épicier, 395, rue Mignonne.
" Zotique Cusson, ferblantier 235, rue Wolfe.
" Jos. Sanche, épicier, 214, rue St. Charles Borromée.
" Narcisse Carpentier, typographe, 1453, rue Ontario.
" Louis Poulet, cordonnier, 7, rue Grothé.
" A. F. N. Latrémouille, professeur, 290, rue Jacques Cartier.
" Timothé Lecours, commis, 675, rue Mignonne.
" Dambourgès Jacques, relieur, Sorel.
" L. P. P. Cardin, notaire, Sorel.
" Rosario Mercier, peintre, 333, rue Lagauchetière.
" Cyrille Paré, menuisier, 127, rue St. Laurent, St. Jean-Baptiste.

QUATRIÈME SÉRIE.

M. A. B. Castonguay, bourgeois, 32, rue St. Dominique.
" Uldéric Béliveau, commis, 257, rue Craig.
" Louis Houle, marchand, 1523, rue Notre-Dame.
" Stanislas Payette, commerçant, 192, rue Wolfe.
" Myles O'Mahoney, facteur de poste, 159, rue Bleury.
" Herménégilde Duchesneau, confiseur, 1863, rue Notre-Dame.
" Gaspard Robillard, cordonnier, 207½, rue St. Dominique.
" Moïse Damien, encadreur, 60, rue St. Laurent.
" J. B. Richer, épicier, 468½, rue Lagauchetière.
" Jos. Lagacé, commis, 102, rue St. Charles Borromée
" L. J. Prud'homme, commis, 170, rue Wolfe.
" Napoléon Pichette, cordonnier, 812, rue Ste. Catherine,
" Adolphe Désautels, forgeron, 610½, rue Mignonne.
" M. G. Damien, comptable, 60, rue St. Laurent.
" Hector Granger, jr., commis, 214, rue St. Hubert.
" Dominique Ducharme, menuisier, 352, rue Lagauchetière.
" Louis Champagne, menuisier, 113, rue St. André.
" Charles Benoit, copiste, 105, rue Cathédrale.

CINQUIÈME SÉRIE.

M. Nazaire Casaubon, notaire, 16, rue Beaudry,
" Jos. Barnabé, notaire, 186½, rue Dorchester,
" G. N. Schiller, gardien, 446, rue Dorchester.
" Thomas St. Jean, jr., comptable, 13, rue St. André.
" F. X. Lessard, cordonnier, 177½, rue St. Urbain.
" Stanislas Cazavan, comptable, 188, rue des Allemands.
" Jos. Beaulieu, pompier, 15, Carré Chaboillez.
" Narcisse Richer, cordonnier, 25, Carré Chaboillez.
" Michel Joyal, cordonnier, 49, rue St. Laurent.
" Ephrem Maillet, tailleur, 211, rue St. Laurent.
" Jos. Cormier, tailleur, 160, rue St. Constant.
" Pierre Desforges, commis, 48, rue Sanguinet.
" Adhémar Pinault, commis, 1603, rue Notre-Dame.
" J. B. Comtois, cordonnier, 226, rue St. Charles Borromée.
" Zéphirin Derome, cordonnier, 128, rue St. André.
" Ovila Renaud, tabaconiste, 228, rue St. Laurent.
" Louis Gingras, cordonnier, 642, rue Mignonne.
" Pierre Hudon, journalier, 160, de la Track.

SIXIÈME SÉRIE.

M. DONATIEN JOUBERT, commis, 494, rue St. Paul.
" A. H. GAUTHIER, cordonnier, 1129, rue Notre-Dame.
" PASCAL GAGNON, commis, 349, rue St. Paul.
" ALFRED BEAUCHAMP, commis, 177, rue Beaudry.
" REMI MAILLET, tailleur, 244, rue Montcalm.
" JOS. H. THÉRIEN, commis, 1603, rue Notre-Dame.
" N. H. BOURCOUIN, avocat, 59, rue St. Hubert.
" LÉONIDAS LABRIE, comptable, 6, St. Charles Borromée.
" ETIENNE PELLETIER, plâtrier, 306, rue Wolfe.
" J. O. BÉDARD, commis, 312, rue Craig.
" NOE BROSSEAU, tailleur, 11, rue Léon XIII.
" F. X. SENÉCAL, commis, 2133, rue Notre-Dame.
" VITAL LAFLEUR, comptable, 104, rue des Erables.
" HENRY HOWISON, comptable, 59 rue, St Christophe.
" LÉANDRE GAUTHIER, marchand, 1156, rue Notre-Dame.
" OCTAVE LAGACÉ, bedeau, 42, rue St. Sulpice.
" WILFRID MÉTHOT, tabaconiste, 279, rue Beaudry.
" J. A. LARAMÉE, médecin, 54, rue St. Denis.

SEPTIÈME SÉRIE.

M. JOS. LEBLANC, messager, 7, Place d'Armes.
" J. E. VIGER, commerçant, 133, rue Visitation
" CHS. BÉDARD, commis, 1670, rue Notre-Dame.
" IRÉNÉE JOLICŒUR, menuisier, 163, rue St. Dominique.
" J. A. THIBAULT, commis, 468½, rue Lagauchetière.
" F. X. U. DEQUOY, messager, 10, ruelle Fortification.
" D. A. DROLET, peintre, 194, rue St. Urbain.
" CHS. LIBERSANT, boucher, 177, rue St. Urbain.
" GEORGE PICHETTE, typographe, 1106, rue Ste. Catherine.
" MICHEL GIRARD, comptable, 140, rue St. Maurice.
" FLAVIEN FILIATEAULT, médecin, 31, rue Ernest.
" JOS. GARIÉPY, épicier, 120, rue Amherst.
" ARTHUR DENIS, conducteur de malles, 304½, rue Amherst.
" E. AUMOND, menuisier, 145, rue Beaudry.
" DAVID LABONTÉ, tailleur, 2099, rue Notre-Dame.
" J. B. CARDINAL, homme de police, 3, rue Labelle.
" P. F. CASGRAIN, médecin, 102, rue St. Denis.
" VICTOR THÉRIAULT, entrepreneur de pompes funèbres, 25, rue St. Urbain.

HUITIÈME SÉRIE.

M. L. J. A. COMTE, comptable, 190, rue St. Urbain.
" ZÉPHIRIN PRÉVOST, quincaillier, 86, rue St. Hubert.
" TERANCE BUTLER, officier de santé, 1243, rue Notre-Dame.
" OCTVE BERNIER, marchand, 55, rue Ste. Elizabeth.
" CLÉOPHAS NORMAND, tailleur, 607, rue St. Dominique.
" FRANCIS JOLY, commis, 1603, rue Notre-Dame.
" ANDRÉ SENÉCAL, chef d'imprimerie, 339, rue Lagauchetière.
" FIRMIN FRISET, cordonnier, 9, rue Léon XIII.
" LÉANDRE DEMERS, menuisier, 56, rue St. Dominique.
" JOHN FORBES, commis, 175½, rue St. Urbaiu.
" HORMISDAS GARIÉPY, épicier, 159, rue St. Paul.
" ALFRED CINQ-MARS, comptable, 92, rue Ste. Elizabeth.
" GUSTAVE GRAVEL, comptable, 88, rue St. Denis.
" PIERRE DUPONT, commis d'assurance, 516, rue Mignonne.
" JOS. MERCIER, menuiser, 21, rue St. Christophe.
" AZARIE MARTIN, gardien, 24, rue Roy.
" EDOUARD MERCIER, fourreur, 17, rue Sanguinet.
" NAPOLÉON MERCIER, bourgeois, 17, rue Sanguinet.

NEUVIÈME SÉRIE.

M. L. A. ST. LOUIS, marchand. 465½, rue Mignonne.
" JEAN DUGUAY, tisserand, 288, rue Wolfe.
" THOMAS ROULEAU, menuisier, 348, rue Wolfe.
" MICHEL LEFEBVRE, distillateur, 21, rue Gosford.
" NAPOLÉON HOTTE, commis, 72, rue St. George Hypolite.
" V. F. HÉNAULT, commis, 6, St. Denis
" CHS. VALEUR, professeur, 345, rue St. Laurent.
" L. O. GIROUX, collecteur, 42, rue St. Sulpice.
" MOISE AUBIN, commerçant.
" GEORGE LAFRICAIN, corroyeur, 39, rue St. Louis.
" GASPARD CAISSE, professeur, 202, rue Wolfe.
" DAVID LANTHIER, marchand, 16, rue Vitré.
" SERGIUS DUPERRAULT, cordonnier, 144, rue Mignonne.
" JOS. BEAUCHAMP, commis, 359, rue Wolfe.
" JOS. LÉVEILLÉ, pilote, 93, rue St. Christophe.
" ALPHONSE GRANGER, commis, 214, rue St. Hubert.
" OLIVIER DÉLISLE, carossier, 395, rue Amherst.
" LÉON GRAVEL, commis, 6, rue Vitré,

DIXIÈME SÉRIE.

M. Jos. Paquette, commis, 133, rue Visitation.
" Olivier Charest, commis, 54, rue des Jurés.
" Delphis Lespérance, meublier, 301, rue Fullum.
" Hector Delcourt, commis, 1811, rue Notre-Dame.
" H. St. Amour, menuisier, 232, rue Wolfe.
" Louis Girard, peintre, 4½ St. Denis.
" Chs. Robitaille, commis, 44, rue St. Constant.
" Alfred Yon, commis, 250½, rue St. Laurent.
" A. B. Longpré, avocat, 147, rue St. André.
" M. C. Galarneau, marchand, 279, rue St. Paul.
" H. Leroux, cordonnier, 28, ruelle Albert.
" J. A. Dupuis, peintre, 140, rue Ste. Elizabeth, St. Jean-Baptiste.
" P. J. Chartrand, comptable, 20½, rue St. Elizabeth.
" F. X. Graton, cordonnier, 145, rue St. Laurent.
" A. Dagenais, médecin, 265, rue Dorchester.
" Chs. Desjardins, fourreur, 637, rue Ste. Catherine.
" H. C. Cadieux, libraire, 103, rue Notre-Dame.

ONZIÈME SÉRIE.

M. Hector Granger, sr., menuisier, 214, rue St. Hubert.
" L. A. Gariépy, commis-voyageur, 162¼, rue Montcalm.
" Pierre Paradis, messager, 258, rue Sanguinet.
" Chas. Lacroix, cordonnier, 203, rue Lagauchetière.
" F. X. Blais, cordonnier, 346, rue Wolfe.
" L. B. Lapierre, cordonnier, 60, rue St. Dominique.
" Jos. Daoust, agent, 25, rue des Allemands.
" Chs. Leblanc, typographe, 36, rue Sanguinet.
" Stanislas Aubry, commerçant, 48½, rue de Vienne.
" Octave Mailloux, menuisier, 624, rue Ste. Catherine.
" Paul Papin, manufacturier, 1487, rue Notre-Dame.
" Vincent Tétreault, messager, 38, rue St. Urbain.
" Jos. Morin, accordeur de pianos, 122, rue St. Laurent.
" Bénoni Charpentier, maçon, 42, rue St. Sulpice.
" Dosithée Cantin, forgeron, 41, rue St. Dominique.
" Moise Lamoureux, domestique, Séminaire St. Sulpice.
" Augustin Borne, commerçant, St. Henri.
" Jos. Lebanc, épicier, 303, rue Craig.

DOUZIÈME SÉRIE,

M. Etienne Lefebvre, menuisier, 61, rue du Champ de Mars.
" Laurent Loyer, menuisier, 239, rue Montcalm.
" Jos. Lavoie, domestique, 183, rue St. Paul.
" Gédéon Laurin, peintre, 379, rue St. Laurent.
" Augustin Naud, pilote, 857, rue Ste. Catherine.
" Auguste Cadot, professeur, 257, rue Champlain.
" Eugène Dufault, typographe, 382, rue Maisonneuve.
" Louis Comte, tailleur, 111, rue St. Charles Borromée.
" Gilbert Coderre, cordonnier, 1603, rue Notre-Dame.
" Jos. Lalonde, commis, 27, rue Chenneville.

MEMBRES ACTIFS ET AUXILIAIRES. EN DISPONIBILITÉ.

M. John Gaul, commis, Lacolle.
" Jos. Bénard, professeur, Chateauguay.
" Léon Gougeon, bourgeois, St. Henri.
" Omer Laperle, comptable, Chute aux Iroquois.
" Jos. Angers, cordonnier, L'Assomption.
" C. V. Brunelle, notaire, Weedon.
" F. X. Lanthier, fourreur, Ste. Rose.
" Pierre Dorais, marchand, Ste. Philomène.
" Nazaire Villeneuve, marchand, L'Assomption.
" Chs. Beaupré, pharmacien, Hochelaga.

NECROLOGIE.

MONSIEUR ODILON HÉTU,

24 MAI 1882.

Odilon Hétu, né à Montréal le 24 juin 1859, fit sa première communion dès l'âge de 10 ans dans les plus saintes dispositions. Depuis ce moment jusqu'à sa mort il fut toujours fidèle à s'approcher de la Table sainte. Bien doué sous le rapport de l'intelligence et possédant une heureuse mémoire, ses parents jugèrent à propos de lui faire faire un cours classique. Il accueillit cette nouvelle avec une grande joie et à 15 ans il entrait au collège des Révérends Pères Jésuites, d'où il sortait pour entrer ensuite au collège de Montréal.

Dans l'une et l'autre de ces maisons, il sut par son travail, sa docilité et une piété angélique, s'attirer l'estime de ses professeurs et condiciples.

Plus tard, sa mauvaise santé le forçait, à son grand regret, d'abandonner entièrement le collège pour continuer, sous la direction de quelques prêtres amis, son cours classique.

A l'issue d'une retraite au noviciat du Sault-au-Récollet, il se sentit fortement appelé à la vie religieuse, mais sur les instances réitérées de sa mère, qui plus tard versa bien des larmes à ce sujet, il suivit les cours de médecine à l'Université Laval de Montréal.

Deux ans après, une phthisie qui le minait lentement l'arrêtait dans ses nouvelles études qu'il ne put compléter.

Quelques jours avant sa mort, il fut pris d'un ardent désir d'être admis membre actif de l'Adoration nocturne, afin d'être mis à même de profiter des faveurs spirituelles de l'Œuvre, et plein d'une foi vive, muni des secours de notre sainte mère l'Eglise, il mourut sans secousse et sans agonie, le 24 mai 1882 à l'âge de 23 ans.

Un vénérable prêtre, après avoir lu cette notice écrite par l'un de nos confrères, s'exprime en ces termes :

" J'ai eu le bonheur d'assister ce bon jeune homme dans sa " dernière maladie et il m'a extrêmement édifié. La douleur de " ses fautes était inexprimable. Il versait des larmes abondantes " pour des péchés que la plupart des chrétiens ne se reprochent " pas même. S'il désirait la vie, c'était uniquement pour se " dévouer au bien de tous et procurer ainsi la gloire du bon " Dieu. Au fond il ne désirait qu'une chose, c'était de faire la " sainte volonté de Dieu, aussi l'annonce de sa mort prochaine " n'a pas troublé la paix de son âme.

MONSIEUR THEOPHILE GINGRAS,

18 Aout 1882,

Pour la deuxième fois depuis l'établissements de l'Œuvre, nous avons la doulenr d'enrégistrer le décès de l'un de ses membres, dans la personne de Mr. Théophile Gingras, arrivé le 18 août 1882. Ce vertueux jeune homme n'avait cessé de nous donner les plus beaux exemples de piété et de fidélité depuis la date de son admision (11 oct. 1881).

Il était barbier de son métier, et possédait toute la confiance de son patron qu'il a toujours édifié par ses bons procédés et sa délicatesse à remplir son devoir. Il était d'une piété plus qu'ordinaire. Son plus grand bonheur était d'assister aux cérémonies religieuses, et de lire la vie des Saints dont il s'efforçait d'imiter les exemples. On nous a assuré qu'il jeûnait non seulement durant le carême, mais encore tous les vendredis et la veille des grandes fêtes, et comme on le réprimandait souvent à ce sujet, il répondait qu'il avait besoin de faire pénitence pour expier ses péchés, et il continuait, sans ostentation, cette sainte pratique qui a dû aider beaucoup à sa sanctification.

Nous sommes heureux de donner ici le témoignage de M. l'abbé . . . directeur de la Congrégation des hommes de la paroisse St-Joseph.

" Mr. Théophile Gingras, membre de la Congrégation des " hommes a toujours fait preuve d'une conduite irréprochable et " d'une régularité exemplaire. Quoique très éloigné de notre " chapelle, il était cependant présent chaque dimanche à nos " réunions, assistait à la messe à laquelle il communiait souvent " et passait un long temps en actions de grâce. . . . . .

" Son patron m'en a parlé dans les termes les plus élogieux ; " il l'aimait à l'égal d'un frère. Que vous dire de sa mort? mon- " sieur et cher ami. Le ministère du prêtre auprès des malades " et des mourants a parfois des heures pénibles et pleines d'an- " goisses, mais aussi qu'il est doux et consolant de préparer pour " le ciel des âmes aussi pures et aussi belles que l'était celle de " votre jeune confrère. Appelé auprès de lui, je me rendis en " toute hâte et le trouvai très souffrant, mais calme et résigné. " Comme il manifestait un grand désir de recevoir la Ste Com- " munion, je le fis communier et l'administrai aussitôt après. " Impossible de vous décrire son recueillement, sa foi, son admi- " rable résignation. Il avait toute sa connaissence et répondait " lui même aux prières liturgiques. Au moment de le quitter, il " me chargea de vous écrire pour vous informer qu'il ne pourrait

" se rendre à son heure d'adoration pour ce soir-là même, et il " me remit sa lettre de convocation."

En effet, nous l'avions invité pour la nuit du 17 au 18 août, car nous ignorions sa maladie. Le lendemain, vendredi matin, à 2 hrs, quelques minutes seulement avant l'heure qui lui était assignée, il rendait son âme à Dieu, et s'en allait au ciel adorer éternellement le Dieu qu'il avait tant aimé et si bien servi ici-bas.

Il n'était âgé que de 21 ans. Ce serait bien le cas de dire qu'il a passé comme une fleur, mais une fleur qui n'a répandue autour d'elle que les parfums les plus purs et les plus délicieux. La main de Dieu est venu la cueillir pour l'autel du ciel.

Que son souvenir ranime notre piété et nous attache de plus en plus à notre chère Œuvre, qui nous prépare si bien à paraître devant Dieu !

MONSIEUR PIERRE GRAVEL,

8 JUIN 1883.

Monsieur Pierre Gravel, décédé le 8 juin 1883 dans la 61ième année de son âge, avait été admis membre actif de l'Œuvre le 11 oct. 1881.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il s'était fait remarquer par sa modestie, sa touchante piété et sa grande régularité à assister aux exercices du dimanche et du jeudi à l'église Notre-Dame. Aux nuits de veille auxquelles il fut convoqué, il ne manqua qu'une seule fois et encore était-ce dans sa dernière maladie et il avait eu la précaution de se faire remplacer par l'un de ses confrères.

Sa maladie fut courte et très souffrante, mais il ne perdit pas le calme et la sérénité de l'âme qui le distinguait entre tous et qui le faisait ressembler, disait un confrère, à St. Benoit Joseph Labre.

Il ne craignait pas la mort, au contraire, il la reçut avec joie. Il disait à son médecin et à ceux qui entouraient sa couche funèbre qu'il avait hâte de s'unir à son Dieu. Son vœu fut exaucé, il mourut le jour suivant muni des sacrements que la Ste Eglise dans sa sagesse et sa munificence, sait toujours donner à point à ses enfants.

C'est le troisième décès que nous avons le regret d'enrégistrer, mais il nous reste cette douce et consolante pensée que ce sont pour nous trois intercesseurs qui sont allés continuer leur adoration au Ciel.

MONSIEUR JOS. GAUDRY-BOURBONNIÈRE,

24 SEPTEMBRE 1883.

La mort vient de nous enlever un de nos membres les plus dévoués dans la personne de Mr. Joseph Gaudry-Bourbonnière.

Ce cher confrère n'était âgé que de 34 ans, et goûtait au sein de sa famille, qu'il aimait tendrement, tout le bonheur que le bon Dieu se plait a accorder même dès ici-bas à l'ouvrier honnête, au chrétien fervent.

Il était couvreur de son métier, et travaillait depuis plus de 15 ans pour la même maison, où il jouissait de l'estime de ses patrons, qu'il avait toujours servi consciencieusement.

Le 24 septembre au matin, après avoir déposé suivant son habitude le baiser paternel sur le front de ses enfants, il partait joyeux et heureux pour aller commencer une journée de travail qu'il ne devait pas finir. En effet vers l'heure de midi, il fit une chûte qui lui brisa l'épine dorsale. Le docteur l'ayant examiné se déclara impuissant à le ramener à la vie. Son confesseur, mandé en toute hâte, lui apporta le Saint Viatique et lui administra l'extrême-onction qu'il reçut avec la foi la plus vive. Il avait conservé sa parfaite connaissance et il répondait avec une ferveur angélique aux prières de l'Eglise avec sa famille et ses amis qui entouraient son lit de douleurs. Il appartenait à la Congrégation des hommes de Ville-Marie depuis plusieurs années, où il s'était constamment fait remarquer par son assiduité et sa régularité à s'approcher fréquemment du banquet Eucharistique.

Il avait assisté à la première assemblée de l'Œuvre, tenue chez M. le Président, le 4 septembre 1881, ce qui, en vertu d'une résolution du Conseil, le constituait membre fondateur. Depuis cette date jusqu'à sa mort, son zèle ne s'était jamais ralenti.

Somme toute, c'était un congréganiste modèle et un fidèle adorateur nocturne de Jésus-Hostie. Puissions-nous marcher sur ses traces afin de jouir un jour de son bonheur.

MONSIEUR JEAN LOUIS CARON.

15 OCTOBRE, 1883.

A peine Monsieur Gaudry Bourbonnière était-il descendu dans la tombe, que le glas funèbre annonçait la mort d'un autre confrère, Monsieur Jean Louis Caron.

Monsieur Caron était âgé de 77 ans et commerçant de son état. Ce bon père, comme tous l'appelaient, se préparait depuis longtemps à subir les jugements de Dieu qu'il redoutait beaucoup. Aussi, quoique vivant dans le monde, il n'aimait pas ses plaisirs. Il préférait le silence et, pour en jouir à son aise, il se retirait dans quelqu'église ou chapelle où il épanchait son cœur devant Dieu.

Le prêtre, directeur de la congregation des hommes, en annonçant son décès. fit son éloge : " M. Caron, dit-il, appar-"tenait à cette congrégation depuis très longtemps, et il a tou-"jours été fidèle à ses devoirs. Il pouvait à peine marcher, et il " se traînait dans cette chapelle ; c'était son lieu de prédilection. " Il était insatiable de dévotion. Ainsi, non content d'appartenir " à cette congrégation, il était membre du Tiers-Ordre de saint " François d'Assise, de l'Œuvre de l'Adoration nocturne et de la " Confrérie de la Bonne-Mort."

Ce vénérable veillard fut cloué sur un lit de douleur pendant neuf jours. Il était complètement paralysé, cependant en voyant ses enfants pleurer près de sa couche, il les reconnut et dans sa tendresse paternelle il leva la main et les bénit tous. Il ne pouvait parler, mais conserva sa connaissance jusqu'au moment de sa agonie, qui dura quelques heures et acheva de l'épurer pour le ciel.

Le jour de ses funérailles, qui eurent lieu dans sa chapelle prévilégiée de N.-D. des Anges, il reçut un éclatant témoignage d'estime de la part de ses confrères qui étaient venus en foule lui dire un dernier adieu et offrir la Sainte Communion à son intention.

MONSIEUR DAVID FRANÇOIS GRAVEL.

25 AVRIL, 1884.

Monsieur David François Gravel, cordonnier de son métier, décédé le 15 avril, 1884 à l'âge de 35 ans, avait été admis membre actif de l'Œuvre, le 8 mai, 1882.

Durant ce laps de temps il avait toujours répondu fidèlement à sa lettre de convocation.

Voici ce que nous écrivait un prêtre après sa mort :

"Sa grande affaire était de se sanctifier. Le mobile de sa con-
"duite était l'observation des commandements de Dieu et de
"l'Eglise. Tous les dimanches il prenait part au banquet eucha-
"ristique et assistait pieusement aux offices de sa paroisse. Dans
"l'espérance d'avoir plus de grâces pour pratiquer la vertu, il
"entra dans la congrégation de l'Immaculée Conception. Un
"peu plus tard, il devint membre du Tiers-Ordre de de Saint
"François d'Assise. Et dans ces dernières années, comprenant
"les grandes faveurs dont Notre Seigneur comble ceux qui
"le prient au pied de ses autels, et lui font réparation dans le
"Sacrement de l'Eucharistie, il devint membre de l'Adoration
"nocturne.

"Pendant sa maladie qui dura six semaines, il fut un modèle
"de patience et de résignation chrétiennes. Il manifestait aux
"personnes qui le visitaient ou lui apportaient quelque secours
"une reconnaissance extrême.

"Le saint jour de Pâques, étant plus faible, il fit demander son
"confesseur, se confessa avec une grande humilité et reçut les
"derniers sacrements avec la foi la plus vive. Maintenant dit il,
"je ne désire plus aucune chose, sinon aller au ciel. Quand
"est-ce donc que je vais mourir? C'est dans ces dispositions
"que le mardi, 15 avril, vers 1 hr. p. m., il rendit son âme à Dieu."

Oh ! qu'il fait bon au moment de la mort d'avoir bien servi son Dieu durant la vie. C'est ainsi que l'on acquiert la certitude d'une éternité bien heureuse. Et s'il est vrai de le dire pour tous les chrétiens qui meurent dans de bonnes dispositions, combien plus vrai encore ne l'est-il pas pas pour celui, qui, comme ce cher confrère, a été un adorateur nocturne zélé et fervent.

Que la pensée de sa mort ranime nos espérances, nous donne quelque chose de son courage, afin de bien accomplir tous nos devoirs, et comme lui nous verrons arriver la mort sans frayeur et nous jouirons d'un bonheur sans fin.

MONSIEUR ROMAIN TREMBLAY.

21 DÉCEMBRE, 1884.

Monsieur Romain Tremblay, journalier, décédé le 21, décembre, 1884, à l'âge de 57 ans, était inscrit comme membre actif de l'Adoration à la date du 28 février, 1883.

Autant que sa faible santé le lui permettait, il répondait avec empressement à sa lettre de convocation.

La mort est venue le frapper dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, au moment ou il suivait les exercices d'une retraite.

Il était membre de la confrérie du Tiers-Ordre de St. François d'Assise et de la Congrégation de la Très Sainte Vierge. Dans ces deux associations il s'est constamment fait remarquer par sa piété et sa régularité.

MONSIEUR MICHEL DEGUISE.

5 OCTOBRE, 1885.

Monsieur Michel Deguise est mort à l'âge de 62 ans, le 5 octobre 1885.

C'était un de ces ouvriers chrétiens comme la foi catholique seule sait en produire.

Entré dans l'Œuvre comme membre actif le 3 juillet 1882, il s'y fit constamment remarquer, par une piété franche et droite et une fidèlité éprouvée dans l'accomplissement de ses devoirs.

Il faisait aussi parti de la Société de St.-Vincent de Paul et de la congrégation de hommes de Ville Marie où à cause de son assiduité, il avait été honoré de plusieurs charges. C'est en parcourant cette noble voie qu'il rencontra l'Œuvre de l'Adoration nocturne, qui en aidant à bien vivre, donne tant de consolations au moment où l'âme dégagée de son enveloppe terrestre se trouve, tout-à-coup, en présence du souverain Juge.

Pour ce cher confrère, ce moment fut bien doux. Mûni des sacrements de notre sainte mère l'Eglise, entouré de sa respectable famille, il s'endormit dans le Seigneur, laissant après lui le souvenir d'un bon époux, d'un bon citoyen, et d'un bon chrétien.

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE. DURET.

11 OCTOBRE, 1885.

Le 11 octobre, 1885, M. J.-Bte. Duret, marchand de tabac, tombait victime de l'épidémie de la variole, qui a décimé notre population et jeté la consternation dans tous les cœurs.

Admis, il y avait a peine un an, au nombre des membres actifs, il sut, par sa modestie et et son humilité, s'attirer tous les cœurs.

Son attitude respectueuse devant le Très-Saint Sacrement, tout en édifiant ses confrères, prouvait à l'évidence qu'il comprenait parfaitement le rôle d'adorateur.

Il expira à l'âge de 34 ans, après quelques jours de maladie, entouré de toutes les consolations, laissant à ses confrères le plus précieux des souvenirs, celui de ses vertu chrétiennes. Voici comment on nous a raconté ses derniers moments :

" J'ai été très édifié de la manière dont M. Duret a accepté et " enduré la terrible maladie qui a mis fin à ses jours, J'ai trouvé " en lui la résignation et l'esprit de foi d'un vrai chrétion. Dès la " première visite que je lui ai faite, il me dit qu'il acceptait la " mort de bon cœur si c'était la volonté de Dieu. Il me mani- " festa aussi ses regrets de ne pouvoir se trouver le lendemain à " sa nuit de veille de l'Adoration nocturne.

" La famille atteste que ces sentiments de résignation et de " piété ne se sont pas démentis tout le temps qu'a duré sa maladie " et jusqu'à son dernier soupir. Son grand regret était de n'avoir " pas communié dès les commencements de sa maladie, il crai- " gnait d'être jusqu'à la fin dans l'impossibilité de le faire. Dieu " néanmoins, dans sa miséricordieuse bonté, lui a accordé cette " douce consolation avant de mourir."

Une douce sympathie attirait Notre Seigneur vers cette âme chaste. Aussi pour nous qui l'avons connu, c'est bien le moment de le dire :

" Heureux ceux qui ont le cœur pur, parcequ'ils verront Dieu."

ac,
tre

ifs,
rs.
ent,
ore-

die,
plus
oici

e et
uvé
es la
t la
ani-
in à

de
adie
voir
crai-
Dieu
cette

âme
ment

.eu."